



Doc. 14078
22 juin 2016

Le fonctionnement des institutions démocratiques en Turquie

Amendement¹ n° 16

Dans le projet de résolution, au paragraphe 1, dernière phrase, après les mots «, même s'il subsiste des problèmes», insérer les mots suivants:

«en raison d'un manque d'assistance internationale appropriée».

Note explicative

S'occuper des réfugiés syriens relève de la responsabilité de tous les Etats membres. Le manque d'assistance internationale appropriée doit être souligné dans ce paragraphe.

Déposé par:

KÜÇÜKCAN Talip, Turquie, CE
ESEYAN Markar, Turquie, ADLE
GÜNAY Emine Nur, Turquie, CE
MİROĞLU Orhan, Turquie, CE
ÖNAL Suat, Turquie, CE

1. 2016 - Troisième partie de session

